

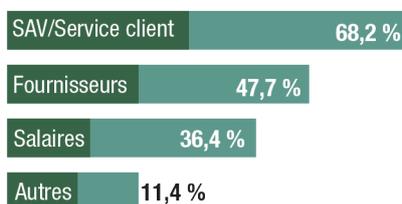
Paiement instantané : les besoins des entreprises se précisent

Les banques devraient lancer leurs offres de virement SEPA instantané à destination des entreprises dans les prochaines semaines. Une enquête de Redbridge montre que l’instantanéité des paiements, en dépit des nombreux freins, changera profondément la gestion de trésorerie pour les entreprises.

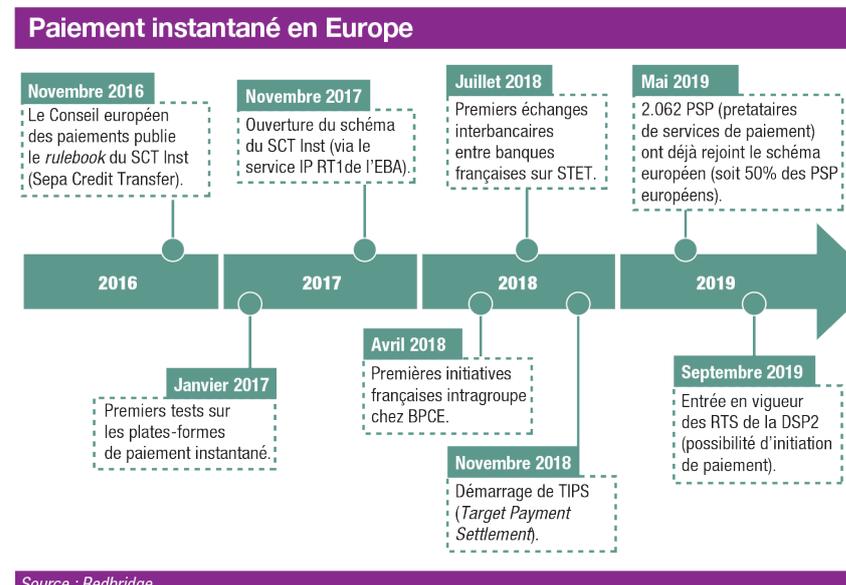
Le virement instantané gagne du terrain en France. Les clients particuliers de tous les réseaux bancaires peuvent déjà recevoir des fonds transférés grâce à un virement instantané, au lieu de J+1 ou J+2. En revanche, émettre un virement instantané n’est pas encore possible dans tous les réseaux. Caisse d’Épargne et Banque Populaire ont été les premiers à le proposer à leurs clients particuliers. En général, le coût est de 1 euro par virement, sauf pour Fortuneo Banque et Boursorama chez qui il est gratuit. La *Lettre du trésorier* a déjà consacré son dossier du mois à ce nouveau moyen de paiement ⁽¹⁾.

Une enquête, réalisée par Redbridge et publiée à la mi-mai, bat en brèche l’idée que le virement SEPA instantané (SCT Instant) n’intéresserait que les entreprises ayant des relations commerciales avec des particuliers (B2C). Que le virement instantané soit, pour l’instant, plafonné à 15.000 euros, n’y est certes pas étranger. Mais c’est

Le virement instantané SEPA vous paraît-il adapté pour les règlements ?



Source : Redbridge



Source : Redbridge

ignorer, comme l’a expliqué lors de la présentation de cette étude, Mannon Balette-Pape, directeur associé de Redbridge, qu’en Grande-Bretagne, «le paiement instantané y a été mis en place dès 2008, avec un plafond initialement fixé à 10.000 livres, mais qu’il a été relevé plusieurs fois et qu’il est aujourd’hui de 250.000 livres.» Au Japon, pays très précurseur en ce domaine, on dénombrait 5,6 millions de paiements instantanés par jour.

Caractère irrévocable

Pour ce premier observatoire du virement SEPA instantané, Redbridge s’est appuyé sur les réponses de 44 groupes de distribution et industriels, dont une majorité d’acteurs du B2B, dix groupes bancaires et huit prestataires de ser-

vices de paiement. La première grande conclusion de l’enquête peut surprendre : « Un tiers des grandes entreprises - celles dont le chiffre d’affaires est supérieur à 1 milliard d’euros- prévoit d’adopter le virement SEPA instantané au cours des douze prochains mois, et elles sont déjà en discussion avec des partenaires bancaires », a constaté Mélina Le Sauze, directeur chez Redbridge.

Une autre conclusion surprenante de l’enquête : «On pensait que le paiement instantané intéresserait surtout les entreprises pour leurs encaissements, mais celles

(1) « Le paiement instantané, une révolution pour la relation client » : La *Lettre du trésorier* n° 364 février 2019.

de l'échantillon l'envisagent aussi pour les décaissements», a poursuivi Mélina Le Sauze. Pour les encaissements, la cause est, en effet, entendue, comme l'a expliqué l'un des répondants de l'enquête : «La gestion de notre besoin en fonds de roulement [BFR] sera facilitée, car nous n'aurons plus besoin d'anticiper plusieurs jours à l'avance la réception des virements SEPA en Europe.» La rapidité d'exécution et le caractère irrévocable du virement SEPA instantané sont jugés prioritaires : « Il faudra anticiper une gestion des flux en temps réel et non plus par des *batches* », a commenté un répondant de l'enquête.

“ La levée du plafond provoquera une montée en charge du SEPA instantané. ”

L'enquête dénote aussi, effectivement, de fortes attentes d'utilisation du paiement instantané pour les décaissements, l'enjeu majeur étant le besoin de «fidéliser les clients en proposant des remboursements immédiats». Les départements marketing, service clientèle, achats et ressources humaines, participeront à ce type de projet.

Les utilisations du paiement instantané pour les particuliers sont nombreuses (transactions entre particuliers, envoi d'argent à un proche, paiement d'amende, etc.). Mais les cas d'usage qu'envisagent les entreprises ne manquent pas, comme les énumère Redbridge : versement d'indemnités d'assurance, paiement de factures ur-

Principales caractéristiques du paiement instantané en Europe

Délai d'exécution	Montant	Disponibilité	Périmètre	Paiement
				
Le transfert sur le compte du bénéficiaire doit se faire sous 10 secondes.	Le montant maximum de chaque transaction est fixé à 15.000 € en Europe. Il est possible d'adapter cette limite en local.	Les transactions devront être réalisables 24h/24 ; 7j/7 ; 365j/an.	Les transactions pourront se faire entre les 34 pays de la zone SEPA.	Le paiement instantané est un virement irrévocable.

Source : Redbridge

gentes, ou avec ristourne, paiement à la livraison, remboursement de notes de frais du personnel, etc.

Moins d'impayés

Une fois son plafond relevé, les entreprises pourront envisager le paiement instantané pour niveler les comptes et optimiser la trésorerie et faire du *cash-pooling* en temps réel. Comme l'a commenté Nathalie Bouvret, directeur exécutif de Redbridge, les entreprises Royaume-Uni montrent la voie et s'en servent couramment, notamment pour payer des salaires, des notes de frais, opérer des paiements intergroupes, de services à d'autres entreprises. Car, l'*instant payment* présente, en effet, pour les entreprises de nombreux atouts techniques, la réduction du nombre d'impayés n'étant pas le moindre, grâce à «l'authentification forte et la validation immédiate par le teneur de compte», sans parler de la réduction des délais d'encaissement, bon vecteur d'amélioration du BFR. Le virement instantané – 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 – évitera aussi les « reports de paiement pour cause de *cut-off* dépassé, de jours fériés Target ou de week-end ». Et l'instantanéité facilitera les rapprochements.

La mise en œuvre du paiement instantané ne sera pas pour autant une promenade de santé, à en croire les témoignages recueillis par Redbridge. Les développe-

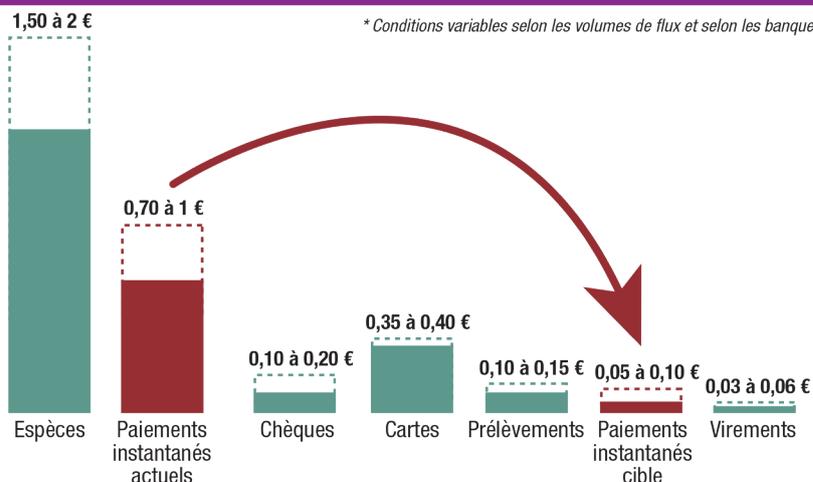
ments informatiques en interne «peuvent être lourds» (QR code, *Request to pay*, etc.) et le coût paraîtra «dissuasif» s'il est supporté par le seul émetteur de l'*instant payment*. Aujourd'hui, les particuliers le paient, à l'émission comme à la réception.

Pour l'entreprise, le virement instantané peut présenter d'autres inconvénients à ne pas négliger, entre autres un «possible blocage en cas de contrôle des banques sur le blanchiment ou la lutte contre le terrorisme». Mais, l'un des obstacles les plus critiques, en tout cas celui auquel les trésoriers prêteront la plus grande attention, sera sans doute la réduction des délais de paiement qui risque de dégrader le besoin en fonds de roulement.

Coûts informatiques

Interrogée dans le cadre de l'enquête de Redbridge, la filiale française du grossiste allemand Metro, a accepté de dévoiler les grandes lignes de son projet (2019/2020) de mise en œuvre du virement instantané à l'intention de sa clientèle de restaurateurs. Metro met la barre assez haut : remplacer les SDD à débit immédiat, puis à débit différé (associés à la carte de fidélité Reflex) par des paiements instantanés, et réduire ainsi d'environ 30% le nombre d'impayés grâce à ces paiements irrévocables et donc, bien améliorer le BFR et le bilan de l'entreprise.

Coût unitaire des principaux moyens de paiement pour les grandes entreprises (*)



Source : Redbridge

Le grossiste évoque les contraintes d'un tel projet, du coût des développements informatiques, plus ou moins importants selon la technologie retenue : « Le coût de l'instant payment est à bien évaluer, et, éventuellement à prendre en charge, ou à faire oublier aux clients, grâce à des programmes de fidélisation, de points, de réductions, etc. »

La partie de l'enquête de Redbridge consacrée aux réponses des banques et des prestataires d'investissement donne une vision un peu moins enthousiaste de ces projets. Les freins au développement du SCT Inst en particulier en France, y apparaissent assez nombreux, les moindres n'étant pas l'attachement des consommateurs à la carte qui apprécie les services ajoutés (paiement différé, assurance, etc.) et, pour les entreprises, la limite du montant transférable (15.000 euros). Les banques interrogées ont pointé la refonte nécessaire des procédures et des systèmes internes et, la coexistence

de deux services de messagerie au niveau européen, TIPS, celui de la Banque centrale européenne et RT1 (créé par EBA Clearing).

Pas de modèle économique

Du point de vue des banques, les freins qui apparaissent les plus difficiles à desserrer sont « l'augmentation potentielle du risque de fraude liée à la rapidité des transactions » et surtout « l'absence d'un modèle économique équilibré pour les différents acteurs du paiement, dans le commerce de proximité et le commerce en ligne ».

“ Augmentation potentielle du risque de fraude liée à la rapidité des transactions. ”

Les prestataires de services de paiement interrogés par Redbridge

(ACI, SSP, Wordline, Ingenico, Mastercard, etc.) s'interrogent, eux, sur la capacité des commerçants à accepter en caisse le paiement instantané. Ces prestataires soulèvent aussi des freins d'ordre technique qu'on ne peut évacuer d'un revers de main : « L'obligation de passer par les API [application programming interface] des banques pour effectuer des virements et l'authentification forte systématique nécessaire et, donc, une potentielle baisse d'adhésion ».

Bien placés pour savoir, les prestataires de services de paiement déplorent, *last but not least*, « l'absence de *scheme* – comme pour la carte de paiement - qui définit les droits, rôles et responsabilités de chacun des acteurs de la chaîne de paiement, en cas de fraude, de contestation, etc. ». Redbridge n'en conclut pas moins que le SEPA instantané est « promis à un bel avenir auprès des entreprises » et d'ailleurs les banques vont lancer leurs offres des SCT Inst à destination de la clientèle entreprises « dans les prochaines semaines ».

Un atout de poids pour assurer le succès ? Le conseil aux directions financières pense, point crucial, que pour la clientèle d'entreprises, le prix du SCT Inst ne devrait « pas dépasser deux fois celui du virement SEPA classique ». Pour les particuliers, le coût du virement instantané qui lui est facturé (1 euro) « va évoluer sous le coup de l'intensification de la concurrence. » Nul n'en doute. Bien entendu, c'est la levée du plafond du SCT Inst, en France et à l'échelle de l'Europe, qui provoquera « une montée en charge de l'utilisation de ce moyen de paiement par les entreprises ». ■